SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	OXY-BLEND 'SPRAY AND SCRUB' DÉTACHANT
Autres moyens d'identification	XGFL
Usage du produit/Description:	NETTOYANT ET DÉTACHANT
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Chemotec (PM) Inc. 5800 ONTARIO E. MONTRÉAL, QC H1N 0A2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	Centre antipoison du Québec :1-800-463-5060

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH
Ce produit est classé Irritation cutanée catégorie 2 et Irritation des yeux catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage

Symbole :



Mention d'avertissement : Attention.

Conseils de prudence :
Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de caoutchouc.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victimen porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mention de danger
Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Acide alkylbenzène sulfonique	68584-22-5	1 - 5	Toxicité aigüe orale et cutanée, catégorie 4 Corrosion/irritation cutanée Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

			Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu Catégorie 2 Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 3
Mélange d'Alcools éthoxylés	N/D	1 - 5	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
1-(2-butoxy-1- methyl ethoxy) propan-2-ol	29911-28-2	1 - 5	Non classé
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 - 5	Non classé à cette concentration

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:
Rincer soigneusement et abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

Contact cutané:
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Inhalation:
Aucun effet prévu

Ingestion:
Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux: Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.
Peau: Peut causer une irritation. Le contact avec le produit blanchit la peau pendant quelques minutes.
Inhalation: Une surexposition par inhalation peut causer une irritation.
Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires
Aucune mesure particulière

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:
Moyens d'extinction appropriés :
Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas mais il peut générer de l'oxygène lorsqu'il se décompose.

Moyens d'extinction déconseillés :
Néant

5b Dangers spécifiques du produit :
Produits de combustion dangereux**:**

Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne pas laisser de grandes quantités de produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture.

Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Peroxyde d'hydrogène	1 ppm		

Réglementation du type de composant de la valeur d'inscription 1-(2-butoxy-1- méthyl éthoxy) propan-2-ol Dow IHG TWA Aérosol 10 mg/m^3

8b Mesures d'ingénierie:
Non requis.

8c Mesures de protection individuelle
Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.
Protection de la peau et autre équipement de protection:
Des gants en caoutchouc en cas de possibilité de contact. Des bottes imperméables en cas de grosse fuite.

Protection des yeux / du visage:
Non requis pour des applications normales. En cas de possibilité de contact, lunettes de sécurité.

Commentaires sur l'hygiène générale:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Odeur florale.
Point de fusion/congélation:	Approximativement 0 °C
Point d'ébullition:	Approximativement100 °C
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Aucun jusqu'à ébullition
Température d'auto-inflammation:	N/A
pH:	Environ 5
Viscosité:	< 100 cps @ 24 °C
Solubilité:	Miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/A
Tension de vapeur	20 mm Hg (eau)
Densité relative	1.02 g/cm^3 à 20°C
Densité de vapeur	0.6 (eau)
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :
Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:
Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :
Éviter le contact avec les alcalins forts et les matières réductrices fortes.

10d Conditions à éviter:
Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

10e Matériaux incompatibles:
Éviter le contact avec les alcalins forts et les matières réductrices fortes. Le peroxyde d'hydrogène, une composante de ce produit est une matière comburante forte. Il n'est pas inflammable par lui-même mais il peut entraîner la combustion spontanée de matières inflammables et supporter la combustion parce qu'il libère de l'oxygène en se décomposant.

10f Produits de décomposition dangereux :
Avec les matières réductrices et les alcalins forts : chaleur et vapeurs d'eau et d'oxygène.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.

Yeux: Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation. Le contact avec le produit blanchit la peau pendant quelques minutes.

Inhalation: Une surexposition par inhalation peut causer une irritation.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité :	Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant Soupçonné d'être cancérigène chez l'être humain.
Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :	Négatif dans les tests de mutagénicité
Sensibilisation de la peau :	Non sensibilisant selon OECD 406
Sensibilisation des voies respiratoires :	P/D
Matières synergiques :	P/D
Autres dangers importants:	P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL_{50} est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL_{50} (voie, espèce)	CL_{50} # heures (espèce)
Acide alkylbenzène sulfonique	≥2000 mg/kg (cutanée, lapin) 500 – 2000 mg/Kg (oral, rat)	P/D
Peroxyde d'hydrogène	694 mg/kg (oral, souris) 2,000 mg/kg (cutanéel, lapin)	P/D
Alcool ethoxylé	≥2000 mg/kg (oral, souris) >2000 mg/kg (dermal, cochon d'Inde)	P/D
1-(2-butoxy-1- methylethoxy) propan-2-ol	3,700 mg/kg (oral, rat)	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Acide alkylbenzène sulfonique	P/D	P/D	P/D
Peroxyde d'hydrogène	Poisson: 16.4 mg/L	96H	P/D
Alcool ethoxylé	P/D	N/Av	P/D
1-(2-butoxy-1- methylethoxy) propan-2-ol	Poisson < 100 mg/L	96H	P/D

TOXICITY (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Acide alkylbenzène sulfonique	EC50: 1.9 mg/L	48H	P/D

Peroxyde d'hydrogène	EC50: 7.7 mg/L	48H	P/D
Alcool ethoxylé	P/D	P/D	P/D
1-(2-butoxy-1- methylethoxy) propan-2-ol	EC50 1000 mg/L	48H	P/D

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Acide alkylbenzène sulfonique	P/D	N/Av	P/D
Peroxyde d'hydrogène	Selenastrum capricornutum EC50 = 4,05-21,26 mg/l	96H	P/D
Alcool ethoxylé	P/D	P/D	P/D
1-(2-butoxy-1- methylethoxy) propan-2-ol	EC50 100	72H	P/D

12b Persistance et biodégradation : Le produit est biodégradable

12c Potentiel de bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation

12d Mobilité dans le sol : Non disponible

12e Autres effets nocifs : Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables où réutilisables.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada : Non réglementé.

Numéro UN: S/O
Appellation réglementaire: S/O
Classe de danger : S/O
Groupe d'emballage : S/O
Dangers environnementaux: S/O
Transport en vrac: S/O
Précautions spéciales : S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:
Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015 : Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2026-07-30

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité